

Questions orales

M. Dinsdale: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, Comme l'accusation porte aussi sur la perte d'un nombre considérable de chèques du gouvernement, le ministre voudrait-il commenter cette affaire et indiquer à la Chambre et au pays qu'il sera possible de régler ce problème autrement qu'en instaurant une surveillance policière au ministère des Postes?

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, d'après les chiffres que j'ai pu avoir, de 1 million à 1 million et demi de dollars en chèques de tous genres sont perdus ou volés au Canada, mais pas nécessairement dans le service des postes. Ces vols peuvent se produire avant l'arrivée des chèques au bureau de poste ou après leur expédition. Ils peuvent être substitués dans les boîtes aux lettres privées des destinataires ou perdus par ceux-ci. Il n'existe aucun moyen de le savoir mais je ne crois pas qu'il y ait lieu de rendre responsable de cette disparition les 53,000 honnêtes employés des postes.

* * *

L'ÉDITION**LA DATE DE L'ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES**

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Comme il avait informé la Chambre il y a quelque temps que le gouvernement se proposait de présenter avant Noël une nouvelle politique sur les publications étrangères au Canada, a-t-il toujours l'intention de faire cette annonce?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Pas avant Noël, monsieur l'Orateur, mais probablement en janvier.

* * *

LA SANTÉ**BŒUF HACHÉ—LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR CONTRE LES PRODUITS CONTAMINÉS—LES MESURES ENVISAGÉES**

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Comme des enquêtes supplémentaires effectuées par le ministère ont révélé un nombre important de cas de contamination bactérielle par salmonellas, quelles mesures le ministre prend-il pour protéger la population canadienne contre ces viandes contaminées, étant donné surtout l'importance du bœuf haché en ces temps où la viande coûte cher?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord souligner à l'honorable député que le pourcentage de cas où il y a eu contamination représente actuellement 2 p. 100 environ des cas étudiés, ce qui est excellent comparativement aux autres pays qui ont fait

[M. Mackasey.]

des analyses semblables. Selon l'expérience des autres pays, le pourcentage est de 6 p. 100 et plus.

En ce qui a trait aux améliorations à apporter, comme l'honorable député le sait peut-être, nous allons d'abord doubler le nombre des enquêtes sur ce sujet de même que celui des ateliers spéciaux. Des séminaires seront tenus avec les manutentionnaires de viande, en vue d'assurer que ceux-ci respecteront les règles d'hygiène et les meilleures pratiques concernant la manutention de la viande à toutes ses étapes.

[Traduction]

BŒUF HACHÉ—DEMANDE D'ACCROISSEMENT DE LA SÉVÉRITÉ DES PEINES CONTRE LES INFRACTIONS À LA LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre est-il maintenant disposé à recommander à son collègue, le ministre de la Justice, l'imposition de peines plus sévères pour les gens qui enfreignent le règlement relatif aux aliments et drogues et les autres règlements régissant les aliments? Recommandera-t-il également au ministre de l'Agriculture que son ministère accroisse ses capacités d'inspection puisqu'on prétend qu'une bonne proportion de la contamination du bœuf haché se produit à l'extérieur du pays?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Évidemment, monsieur le président, nous allons étudier tous les aspects de cette question, mais je pense sincèrement que la meilleure sanction peut-être dans ce domaine est encore la publicité et l'indication du nom des firmes impliquées, plutôt que de prévoir des amendes dans un texte de loi, amendes dont le maximum ne sera pas nécessairement imposé par les tribunaux.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE**BŒUF HACHÉ—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LA SOURCE DE CONTAMINATION**

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de l'Agriculture s'il a l'intention d'examiner les accusations faites par un supermarché qui a enfreint la loi sur les aliments et drogues, selon lesquelles la contamination de la viande hachée se produit à la source en Nouvelle-Zélande dans le cas présent, puisque l'inspection relève du ministre?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, il ne faut pas oublier qu'une fois la viande arrivée au Canada, elle est manutentionnée à diverses reprises par diverses personnes, bien avant d'atteindre le détaillant. Nous savons que dans un cas, les gens qui manutentionnaient la viande hachée manutentionnaient également du poisson cru. Cela ne devrait certes pas se produire. Nous savons que ce bœuf provient de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Je n'approuve pas cela et tout d'abord, nous n'en avons pas besoin au Canada.